

VILLE de DORDIVES

Département du Loiret – Arrondissement de Montargis – Canton de Ferrières-en-Gâtinais

Convocation des membres du
Conseil : 9 septembre 2010

En exercice..... 23
Présents17
Pouvoirs3
Votants.....20.

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 29 SEPTEMBRE 2010

L'an deux mil dix, le 29 septembre, à 20 h 30, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain DOUCHET - Maire.

Etaient présents : M. DOUCHET, Maire, Mme GUILLAUME, MM. DE SEQUEIRA, DELION, Mme LAKOMSKI, Mme LENOBLE Maires-adjoints ; Melle FERNANDES, Mme DEVAUX, Mme DUFOUR, M JULIENNE, M HARDY, Mme LAVAL, M DOUCET, Mme HOUEVILLE, M NÉRAUD, M TROJANI, M JACQUES Conseillers municipaux.

Etaient représentés : Mme MIGUET mandataire Mme DUFOUR
M BEUQUE mandataire M HARDY
M DELPORTE mandataire M DOUCHET

Absents excusés : M SABATIER
M LOIGEROT

Etait absent : M GILLET

Mme DEVAUX est élue Secrétaire.

M. DOUCHET ouvre la séance et donne lecture du procès-verbal de la réunion du 11 juin 2010 qui est adopté à l'unanimité.

Monsieur le MAIRE rend hommage à M Daniel PANET, qui a œuvré pendant de nombreuses années dans la vie associative et communale, en particulier en qualité de membre de la Commission de révision des listes électorales en tant que représentant du Préfet, et fait part également de sa passion pour la pêche à la Gaule du Loing où il était trésorier. Une minute de silence est respectée en sa mémoire.

Le Conseil Municipal prend ensuite connaissance des décisions relevant de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (délégations du Maire), relatives à :

Des remboursements par Groupama suite à des sinistres ou des contentieux:

- Vitre d'une salle de réunion pour 120.07€
- Choc de véhicule sur un terre plein pour 1 746.50€
- Contentieux dans l'affaire de la déclaration préalable « lieu dit Moulin Foulon » pour 1 722.24€

Des signatures de conventions et de contrats :

- Signature d'une convention avec SOCOTEC pour la vérification technique des équipements des aires collectives de jeux à l'école maternelle et la Base de Loisirs des étangs.
- Signature avec Protys d'une convention de mise à disposition des coordonnées de l'exploitant d'ouvrage en charge du traitement des demandes de renseignements et des déclarations d'intention de commencement des travaux pour le service de l'eau et de l'assainissement
- Signature de l'avenant n°1 au contrat de télésurveillance pour le Musée du Verre et de ses Métiers avec la Francilienne de Télésurveillance
- Signature de la convention tripartite (Région-Sodexo-Musée du Verre) pour le dispositif « chéquier Clarc » pour le Musée du Verre.

- Signature de la convention de partenariat CEZAM 2011 pour le Musée du Verre.
- Signature de la convention de dépôt vente avec l'Association Gâtinais vu autrement pour l'ouvrage « entre Seine et Puisaye » pour le Musée du Verre
- Signature de la convention tripartite entre les villes de Ferrières en Gâtinais, Dordives et Fontenay sur Loing dans le cadre des journées du patrimoine pour le besoin de l'organisation des différents concerts.
- Signature de l'avenant N°1 à la convention relative à la mise à disposition des personnels et des biens détenus par la commune de Dordives au profit du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), dans le cadre de l'extension du centre de première intervention
- Signature de la convention de financement avec la Fondation du Patrimoine pour l'attribution d'une subvention d'un montant de 7812€, pour l'aménagement d'un observatoire sur l'espace naturel de Cercanceaux.
- Signature avec le Conseil Général de la convention pour l'enfouissement des réseaux aériens situés rue de César.

Un contentieux :

- Auprès du tribunal administratif suite à un recours pour excès de pouvoir contre un arrêté refusant un permis de construire.

Le Conseil à l'unanimité :

PREND acte des rapports annuels d'activités de la Communauté de Communes des 4 Vallées (CC4V), du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) et du Syndicat Mixte de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères (SMIRTOM) pour l'exercice 2009.

DÉCIDE de déléguer au Maire une nouvelle compétence, en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, relative à la « conclusion et à la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ».

VOTE une exonération de cotisations foncières pour les établissements de spectacles cinématographiques.

VOTE une subvention au comité des fêtes pour le remboursement de frais occasionnés lors de l'inauguration du Centre de Première Intervention et à l'occasion de la journée Pique Nique de la Caravane de Loire.

VOTE une subvention au collège Saint Exupéry d'Ormesson sur Marne, dans le cadre d'un voyage linguistique, auquel participera une élève de Dordives, déficiente auditive et scolarisée dans cet établissement.

ADOpte la décision modificative n°1 au budget du Parc d'activités de la Colline ainsi que la décision modificative n°2 au budget de l'eau et de l'assainissement.

INSTITUE une gratification pour les stagiaires diplômés, qui effectuent une mission d'une durée minimum de 2 mois, auprès des services municipaux.

PROCEDE au remboursement de repas non pris au restaurant scolaire.

FIXE les tarifs des publicités insérées dans le bulletin municipal.

ACCORDE la remise gracieuse d'une pénalité, suite au retard de paiement de la Taxe Locale d'Equipeement.

MODIFIE des tarifs pour la vente de produits au Musée du Verre et de ses Métiers.

CRÉE de nouveaux tarifs au Musée du Verre et de ses Métiers.

DÉSIGNÉ un membre titulaire et un membre suppléant de la commission d'appels d'offres

SOLLICITE le Conseil Général au titre du fonds d'accompagnement culturel dans le cadre du concert « Autour des fables de la Fontaine » qui sera donné par l'ensemble baroque du Loing le 12 décembre 2010. Précise que la

subvention attendue représente 75% du coût du spectacle. Décide que le prix des places sera de 12€, les enfants de moins de 10 ans ne payant pas.

DÉCIDE que le prix des places sera de 12€ pour le concert de Gilbert Laffaille le 12 novembre 2010. Précise que les enfants de moins de 10 ans ne paieront pas.

AUTORISE le Maire à renouveler le contrat enfance jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales pour la période 2010 – 2013.

M. le MAIRE fait part des différents remerciements qui lui sont parvenus depuis le dernier Conseil Municipal, suite à l'attribution des subventions:

- De Mme Christiane Grisard, responsable de la virade de Ferrières en Gâtinais.
- Du photo vidéo club Dordivois.
- De Mme Cozanet Présidente de la Section de Montargis des Papillons blancs.
- De Mme le Docteur Fournier Présidente du comité du Loiret de la ligue contre le cancer.
- De M Bliaut, Président de l'Association Française des Sclérosés en Plaques.
- De M Petitprez, Président de l'Association Idiély Na-Mali.

Lors du concours de pêche communale :

- De M Cotton Président de la Société de Pêche de Dordives.

M. DOUCHET communique ensuite les informations suivantes, relatives:

- Au départ de M Rogue à compter du 30 novembre 2010.
- Aux attributions de commandes selon la procédure adaptée du Code des marchés Publics, concernant les travaux d'aménagement, de mise en accessibilité et d'amélioration de la sécurité de la rue de César.
- A l'avancement des travaux d'un observatoire sur l'espace naturel sensible de Cercanceaux.
- A la modification de l'éclairage public rue Mangine dans le cadre du développement durable.
- Au recrutement de M Alain Guillaume en qualité de vacataire pour assurer le service des cérémonies Républicaines lors des absences de M Espinosa.
- Aux travaux du Plan Communal de Sauvegarde qui sont terminés, et remercie Mmes Guillaume et Lakomski ainsi que M Maqua pour le pilotage et le suivi des travaux de rédaction et de cartographie.
- A la nomination de la lieutenant Anguille-Blanc Catherine en qualité de nouvelle commandante de la communauté de brigades de Ferrières
- Au départ de M Michaud Gilbert de la Société Lundin et de son remplacement par M Valéry Da Silva, et des recherches infructueuses d'hydrocarbures sur le permis de Ferrières.
- Au courrier de Me Costa, Notaire à Ferrières en Gâtinais, concernant la rétrocession des parties communes du Hameau de Saint Séverin, dont la signature de l'acte pourrait avoir lieu début décembre.
- Au projet de fresques sur le mur d'eau place des fêtes et sur celui du transformateur à la Zone des Ailes, par les jeunes de la Maisons des jeunes.

M. DOUCHET donne connaissance de l'attribution de subventions, relatives:

- A l'aide financière de l'Etat, d'un montant de 150 000€, pour la réalisation de l'amélioration de la sécurité et de la mise en accessibilité de la rue de César.
- A l'attribution d'une subvention d'un montant de 855.53 € par le Conseil Général dans le cadre de l'aide à l'éducation musicale dans les écoles élémentaires publiques (courrier M Néraud)
- A l'attribution d'une subvention d'un montant de 3 300€ par le Conseil Régional dans le cadre de l'opération « A Musées-vous en Région Centre »
- A l'attribution d'une subvention d'un montant de 2 036€ par le Conseil Général dans le cadre de la restauration du tableau de l'Eglise de Dordives (courriers M Néraud et M Doligé)

Le Conseil Municipal sollicite du Conseil Général l'attribution d'une subvention au titre des amendes de police dans le cadre de l'opération de « Mise en accessibilité et amélioration de la sécurité de la rue de César »

M. le MAIRE fait part :

- Du courrier de M Viaud l'informant de sa démission des fonctions de responsable du comité de la foire exposition de Dordives, et de la réception qui aura lieu en son honneur le 9 octobre 2010.

- De ses remerciements au Comité des Fêtes à l'occasion de sa participation active à la journée Pique Nique de la Caravane de Loire.
- De ses remerciements à M Berthaud pour sa contribution au succès de la Caravane de Loire.

Mme GUILLAUME concernant les affaires scolaires, informe:

- De la fermeture de la 8^{ième} classe à l'école élémentaire et de l'ouverture de la 5^{ième} classe à l'école maternelle.

M de SEQUEIRA concernant les finances communales, fait part:

- Du projet d'acquisition, suite à une consultation d'entreprises, d'un matériel de téléphonie pour les services administratifs en remplacement du matériel en location.

M DELION concernant l'urbanisme et le service de l'eau et de l'assainissement, informe:

- Du rapport de stage de Clément Decurey concernant : « l'étude de la politique foncière de la commune de Dordives »
- Du remplacement du supprimeur d'eau potable aux hameaux de Saint Séverin
- De l'achat d'un véhicule pour le service de l'eau, en cours d'aménagement
- De la fin des travaux d'assainissement collectif rue de la Haie à la Biche et rue des Prés
- Du changement du citerneau d'eau potable au cimetière de Saint Séverin
- De la création d'une base de données des poteaux d'incendie
- Des résultats de la consultation pour l'élaboration d'un dossier de déclaration d'épandage des boues.

TOUR DE TABLE :

- Mme DEVAUX indique que certaines intersections sur la commune sont dangereuses et nécessitent la pose d'un miroir. M Doucet précise que les véhicules roulent très vite rue Hélène Gallice. M le MAIRE informe qu'un groupe de travail est mis en place pour réfléchir à l'amélioration de la sécurité routière, en particulier aux intersections de la rue de César, ceci dans le cadre des futurs travaux de réhabilitation.
- Melle FERNANDES en qualité de déléguée à la sécurité routière souhaite intégrer ce groupe de travail. M le Maire indique qu'il est souhaitable qu'elle y participe. Elle informe également de sa participation le 13 octobre 2010 à une journée d'information sur la sécurité routière à l'espace Jean Vilar à Amilly.
- M JACQUES signale que des affiches annonçant les manifestations restent longtemps apposées sur les panneaux, alors que celles-ci sont achevées depuis plusieurs jours. M le Maire rappellera aux différentes associations communales de faire le nécessaire pour le retrait de leurs affiches.
- Mme DUFOUR souhaite recevoir par courriel les affiches annonçant les manifestations, afin d'en permettre une plus large diffusion. M le MAIRE accède à cette proposition, les membres du Conseil Municipal recevront dorénavant par courriel les affiches.
- Mme LAVAL demande quand le panneau sens interdit sera posé Place du Hameau de Saint Séverin. M le MAIRE lui indique que dès réception du panneau, celui-ci sera posé.
- M NÉRAUD fait part de son entretien avec M F Bonneau, Président du Conseil Régional, concernant la problématique des gares de Dordives et de Ferrières-Fontenay.
- Mme HOUEVILLE demande que l'abri bus sur la D2007 soit nettoyé, et rappelle que le bas de la rue de la Mairie est souvent immergé en cas de pluie. M le MAIRE répond qu'il en informera les Services Techniques.

- M HARDY fait part d'une réunion de travail tripartite entre les vice-présidents des commissions Tourisme, Culture et Enfance Jeunesse. Il indique travailler sur le projet de panneaux de reconnaissance ornithologique pour l'observatoire de Cercanceaux.
- M DOUCET indique qu'une haie au cimetière de Saint Séverin nécessite d'être taillée. M le MAIRE indique que le nécessaire sera fait rapidement.
- M TROJANI fait part des remerciements de la maraîchère pour les travaux de réfection de voirie place du marché.

Le Conseil, unanime, réuni à huis clos :

SOLLICITE l'Etablissement Public Foncier Local du Loiret (EPFL) pour qu'il se prononce sur la mise en œuvre de la procédure d'acquisition par voie d'expropriation ou de préemption sur les parcelles cadastrées AH n°2, 427 et 432, en vue de la création d'une aire d'accueil touristique.

AUTORISE le Maire à signer l'acte d'acquisition d'une parcelle cadastrée ZP 62.

AUTORISE le Maire à signer l'acte de vente d'une parcelle de terrain cadastrée AL 221.

DÉCIDE de ne pas faire usage du droit de préemption urbain sur 2 parcelles cadastrées ZC289 et ZC 290

- ✓ L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H 15.

Le Maire,

Alain DOUCHET